

## **Compte-rendu de la JDD 46 du 23/11/2018 au collège Gambetta, Cahors**

**Sont excusées :** Mmes Florence Canet, chargée de mission au rectorat et Marie-Laure de Capella coordinatrice de la politique documentaire au réseau Canopé.

### **Intervention de M. Clément, IA/IPR EVS : organisation des JDD, plannings.... présentation du thème de travail de l'année.**

Les JDD sont l'occasion de partager autour du thème : dimension pédagogique de l'affirmation du vivre ensemble.

Travailler sur le climat scolaire : observation de propos entre élèves qui relèvent de la discrimination de tous ordres (sexiste, raciste....). Éducation des élèves qui seront les citoyens de demain. Réflexion collective autour de la prévention des comportements qui altèrent le vivre ensemble. Construction d'une réflexion ou d'un dispositif opportun.

Contacts avec M. Clément : lors des JDD, des rencontres 3 ou 4 fois dans l'année. Des visites dans les établissements scolaires. Privilégier les liens directs, ne pas envoyer de mail. Préférer le contact direct au téléphone : Tél / 06/61/10/10/07.

Il est possible de téléphoner à M. Clément pour une invitation pour partager un événement au CDI, contact direct par téléphone. « Exercice de mes fonctions comme une ressource ».

### **Questions diverses :**

**Thème du vivre ensemble travaillé dans d'autres disciplines**, notamment avec les CPE. Sujet transversal. 2 à 3 journées de rencontres sont prévues avec les CPE du département, autour notamment des thèmes du vivre ensemble et de la question de l'aménagement des temps et espaces scolaires.

**Mise en place des 3C :** le CDI apprenant, sujet qui peut faire l'objet d'un thème de travail à approfondir en JDD. Coopération renforcée avec le CPE. Le vivre ensemble peut être élargi à l'aménagement des espaces et espaces dans les CDI.

**Questions sur l'avenir des documentalistes dans le cadre de la réforme du lycée.** Le CDI sera un point cardinal dans les établissements. Espace documentaire et info-documentaire incontournable.

### **Éducation des élèves autour de la question de la collecte par des tiers des données numériques.**

Sujet majeur. Former les élèves à l'internet responsable. Former les élèves aux données qu'ils renseignent sur les espaces numériques. Référentiel de la CNIL. Nécessité de s'en saisir. Sur quel créneau intervenir ? Cette approche peut être proposée dans le cadre d'un EPI, de l'AP ou autre projet. A porter en inter-disciplinarité. Notions fondamentales à aborder avec les élèves.

**Application de la réforme du collège : disparition des heures « CDI »** de l'emploi du temps des élèves, cet enseignement doit être intégré à l'AP et/ou aux EPI dans une démarche de co-animation avec des collègues. L'AP ne doit pas seulement se dérouler en début d'année. Nécessité d'être partie prenante des EPI et de l'AP. Utiliser des supports qui permettent de co-construire et co-animer des séances. La réforme du collège offre des opportunités. Le CDI, seul lieu d'accès à la culture, aux arts pour certains élèves... Nécessité que le CDI soit ouvert sur la plus grande plage possible. CDI, vecteur de l'égalité des chances. Nécessité de concilier les temps d'enseignement et une grande amplitude d'ouverture du CDI. Il n'existe pas de possibilité de rémunération par HSE pour les documentalistes. C'est un équilibre à trouver, en fonction des besoins des élèves, et qui demande de concilier ouverture du CDI et enseignement pédagogique. Le référentiel métier est très large, de très nombreux champs sont à investir. L'éventail des opportunités est très large.

**Réforme des lycées :** question diverse à aborder lors de la prochaine JDD.

**Monopole des GAFSA :** Il est de la responsabilité des documentalistes de former à ces outils et d'appeler l'attention sur d'autres outils. Ex : Qwant, moteur de recherche utilisé par défaut au rectorat.

### **Introduction du thème de travail : dimension pédagogique de l'affirmation du vivre ensemble.**

Visionnage d'un film autour du vivre ensemble et de la prévention du harcèlement et des discriminations.

Reportage sur une expérience au Canada réalisée sous un contrôle d'experts-psychologues très

étroit. Suscite des réactions et doit engager notre réflexion.

Film « troublant » sur les phénomènes de groupe. Forme d'acceptation de l'autorité même si c'est cela fait référence à de l'injustice.

Expérimentation en référence à l'expérience du psychologue américain Stanley Milgram réalisée entre 1960 et 1963. Expérience qui cherchait à évaluer le degré d'obéissance d'un individu devant une autorité qu'il juge légitime et à analyser le processus de soumission à l'autorité. L'objectif réel de l'expérience est de mesurer le niveau d'obéissance à un ordre même contraire à la morale de celui qui l'exécute. Des sujets acceptent de participer, sous l'autorité d'une personne supposée scientifique, à une expérience d'apprentissage où il leur sera demandé d'appliquer des décharges électriques (pouvant aller jusqu'à la mort de la personne) à des tiers sans autre raison que de « vérifier ses capacités d'apprentissage ». Cette expérience de soumission à l'autorité a été menée suite aux interrogations historiques en référence à la seconde guerre mondiale.

Un film intègre cette expérience : I comme Icare, thriller politique, réalisé par Henri Verneuil avec Yves Montand.

L'expérimentation réalisée dans une école primaire au Canada montre de la part des enfants une soumission à l'autorité et une acceptation de la discrimination imposée comme un état de fait : constitution des groupes qui acceptent la discrimination, attribution de privilèges, changement de places également acceptée. Intériorisation de cette discrimination parce qu'ils l'ont vécu de l'intérieur. Pouvoir de l'autorité. Justification du comportement de la maîtresse à partir de pseudos études scientifiques. Enfants prêts à accepter assez rapidement la discrimination. Permet de révéler les phénomènes de groupes, personnes leaders et suiveurs. Expérimentation réalisée dans un but d'éduquer les élèves à la différence. Expérimentation qui a frappé durablement les élèves.

Le visionnage de ce film amène à réfléchir sur l'importance du climat scolaire dans un établissement. Une enquête de climat scolaire permet de mesurer le ressenti des acteurs dans l'école, le collège ou le lycée et d'objectiver les faits et de produire une photographie du climat scolaire dans un établissement.

Les questions de cette enquête porte sur 7 critères à respecter pour une affirmation du vivre ensemble : stratégie d'équipe, justice sociale, pédagogies et coopération, prévention des violences et du harcèlement, co-éducation, pratiques partenariales, qualité de vie à l'école. Le sentiment d'appartenance à un groupe, le sentiment de justice scolaire font partie de ces critères. Si un de ces sentiment est dégradé, le climat scolaire est dégradé (voir fiche jointe de l'OCCE, Office Central de la Coopération à l'École)

**Présentation du PILAR (programme d'initiative locale adaptée à la recherche) autour de l'accompagnement personnalisé et la différenciation mené au collège Jean Monnet durant l'année 2017-2018 par Christine Vertès** (voir fichiers joints). Comment le PILAR autour de l'accompagnement personnalisé a permis une réflexion collégiale autour de l'affirmation du vivre ensemble.

## **2 ateliers de réflexion (collège/lycée) :**

Dégager des thématiques à partir de la lecture et l'écoute de réactions d'élèves recueillies dans quelques établissements à la question « Pour toi, vivre ensemble, c'est quoi? ». Constituer deux groupes de réflexion. Choisir un axe de travail pour la prochaine JDD.

### **Atelier collège.**

Partir des réflexions des élèves. 3 pôles : bien-vivre (entraide, partage de savoirs, respect...), dysfonctionnements : harcèlement (triangulation harceleur-harcelé-suiveur) et discriminations (racisme, sexisme...). Prendre en compte la spécificité du métier de professeur-documentaliste, inclure ce thème dans les parcours (citoyen, culturel...), l'EMC, le CESC...

Écoute et lecture de témoignages d'élèves collectés au collège Jean Monnet et au collège d'Istrie, présentation d'une synthèse effectuée au lycée Clément Marot. Choix du thème de l'entraide.

Liste de quelques activités qui pourraient être engagées :

Atelier philo, atelier de communication pour permettre la médiation autour de difficultés repérées ou exprimées par les élèves.

Actions en faveur de la prévention du harcèlement (faire prendre conscience de la relation triangulaire....).

Tutorat.

Travail de groupe avec attribution des rôles ; répartition et cadrage du travail pour éviter les élèves inactifs.

Journée banalisée avec mélange des niveaux pendant deux heures pour des ateliers à l'année ou par trimestre (chorale, musique, fabrication d'objets et meubles en carton....) proposés par les enseignants.

École ouverte : organisation de sorties chaque lundi des petites vacances, sur la base de volontariat et aide aux devoirs le mercredi après-midi.

Liaison école-collège ou collège-lycée autour du concours patrimoine.

Activités pour faire venir au CDI des élèves qui ne viennent pas.

**Atelier lycée :** Les espaces et la mise en place des 3C. Repenser les espaces pour développer la bienveillance. Développer l'accès à d'autres espaces complémentaires du CDI ; foyer, salle informatique, salle d'étude autonome... Espaces à l'extérieur souvent préférés par les élèves : espaces jeunes, cafés, ...

Envisager le CDI repensé au service de l'entraide.

Autre problématique trop souvent délaissée : améliorer le vivre ensemble des adultes, développer l'entraide entre documentalistes et partage de pratiques.

Thématique trop souvent oubliée lors des JDD qui est pourtant au cœur de nos métiers : **maîtrise de la langue et de la lecture**. Constatation d'élèves qui refusent de s'ouvrir à la connaissance, à la découverte et à la lecture. Piste de travail pour la prochaine JDD : comment développer l'entraide autour de la lecture. Rôle de la lecture pour développer le vivre ensemble.

**Temps d'échanges informel :**

**1/4 d'heure de lecture :** expérimentation au collège Jean Monnet (tous les niveaux, tous les enseignants, 4 jours par semaine) en 2017-2018 puis passage à 2 jours par semaine en 2018-2019 pour un temps choisi en fonction des enseignants (temps calme ou temps lecture). Ce 1/4 d'heure de lecture pose le problème du bénévolat des enseignants qui prennent de leur temps de repas pour animer cette activité. Il est difficile de maintenir ce 1/4 d'heure sur 4 jours quand le midi-deux dure seulement 1h30 pour les enseignants et les élèves. Pourtant, des résultats très encourageants, de nombreux élèves globalement satisfaits (sondage réalisé après deux mois de mise en place de ce temps, puis au mois de Mai 2018), des statistiques de prêt en très forte augmentation (doublement des prêts sur la même période), augmentation des crédits d'achats (revues et livres suggérés par les élèves). Mise en place de canapés, coussins, étagères avec des ouvrages du CDI dans plusieurs salles de cours : temps lecture à la fin d'un travail pour les élèves ayant terminé plus tôt que les autres. De nombreux livres mis à disposition dans les salles de cours, en étude, au foyer et renouvelés après chaque début de vacances. Livres mis en valeur par l'exposition de fiches de lecture créatives réalisées en cours de français.

Autres collèges qui expérimentent ce 1/4 d'heure de lecture. Une classe, au collège Gambetta. Autres expérimentations : dernière semaine avant les vacances ; en SEGPA ; au CDI, seulement. A Cajarc, en projet (réflexion en cours). Classe intégrée : sieste littéraire. Lire en ne faisant aucun bruit. A Bretenoux, le vendredi soir. Thématique étoilée : tradition anglaise autour des étoiles, élèves couchés sur des matelas, lecture en anglais sur le thème des étoiles. Journal des lecteurs. Atelier théâtre. Les élèves de 3ème animent un atelier lecture, atelier surprise.

Animation autour de la nuit de la lecture prévues dans plusieurs établissements.

Prochaine JDD : 24 Janvier au lycée Louis Vicat, présence de M. Clément, l'après-midi.